selon le Règlement sur les produits dangereux



## Deltamethrin (2.5%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 2656104-00017 Date de la première parution: 03/29/2018 3.14 09/13/2024

#### **SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit

Autres moyens d'identifica-

tion

Deltamethrin (2.5%) Formulation

Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournis-

Adresse

seur

126 E. Lincoln Avenue

+1-908-740-4000

+1-908-423-6000

Merck & Co., Inc

Rahway, New Jersey U.S.A. 07065

Téléphone Numéro de téléphone en cas :

d'urgence

Adresse de courrier élec-

tronique

EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée produit vétérinaire

Restrictions d'utilisation Sans objet

#### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Liquides inflammables Catégorie 3

Irritation de la peau Catégorie 2

Dommages occulaires

graves

Catégorie 1

Sensibilisation de la peau Sous-catégorie 1A

Mutagénécité de la cellule

germinale

Catégorie 1B

Cancérogénicité Catégorie 1B

Toxicité pour la reproduction Catégorie 2

Toxicité systémique sur un

organe cible précis exposition unique

Catégorie 3

Toxicité systémique sur un

organe cible précis -

exposition répétée (Oral(e))

Catégorie 1 (Système nerveux central, Système immunitaire)

Toxicité systémique sur un

organe cible précis exposition répétée

Catégorie 1 (Système nerveux central)

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Deltamethrin (2.5%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 3.14 09/13/2024 2656104-00017 Date de la première parution: 03/29/2018

(Inhalation)

Risque d'aspiration : Catégorie 1

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger









Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans

les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

H340 Peut induire des anomalies génétiques.

H350 Peut provoquer le cancer.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central, Système immunitaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une ex-

position prolongée par inhalation.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:** 

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien

ventilé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention:

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Deltamethrin (2.5%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 3.14 09/13/2024 2656104-00017 Date de la première parution: 03/29/2018

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin en cas de malaise.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P331 Ne PAS faire vomir.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

## Entreposage:

P405 Garder sous clef.

### Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### **Autres dangers**

Des sensations cutanées peuvent survenir, comme des brûlures ou des picotements sur le visage et les muqueuses. Cependant, ces sensations ne causent pas de lésions et sont de nature transitoire (max. 24 heures).

Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

#### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

#### Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synon yme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Donnée non disponible	64742-95-6	>= 30 - < 60 *
huile de coton	Donnée non disponible	8001-29-4	>= 30 - < 60 *
Acide benzènesul- fonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium	Donnée non disponible	Non attribuée	>= 1 - < 5 *
4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé	Donnée non disponible	127087-87-0	>= 1 - < 5 *
Deltaméthrine (ISO)	Donnée non disponible	52918-63-5	>= 1 - < 5 *
2,6-Di-tert-butyl-p- crésol	Phénol, 2,6- bis(1,1- diméthyléthyl)-	128-37-0	>= 1 - < 5 *

selon le Règlement sur les produits dangereux



## **Deltamethrin (2.5%) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 3.14 09/13/2024 2656104-00017 Date de la première parution: 03/29/2018

4-méthyl-

#### **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

médecin.

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe,

consulter un médecin.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec

beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant

les vêtements et chaussures contaminées. Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les réutiliser.

Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.

En cas de contact avec les

yeux

En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup

d'eau pendant au moins 15 minutes.

Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à

faire.

Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

En cas de vomissement, la personne doit se pencher en

avant.

Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Symptômes et effets les plus : importants, aigus et différés

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les

voies respiratoires.

Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.
Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Peut induire des anomalies génétiques.

Peut provoquer le cancer.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas

d'ingestion.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par

inhalation.

Ce produit contient un pyréthroïde.

L'empoisonnement aux pyréthrinoïdes ne doit pas être confondue avec l'empoisonnement aux carbamates ou aux

organophosphorés.

Protection pour les secour-

cto

: Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle

lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).

Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

#### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Deltamethrin (2.5%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 3.14 09/13/2024 2656104-00017 Date de la première parution: 03/29/2018

Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique d'extinction

Moyens d'extinction in-

adéquats

Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller

et répandre l'incendie.

La distance de retour de flamme peut être considérable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Une exposition aux produits de combustion peut être

dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dan-

gereux

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)

Composés de brome oxydes de soufre Oxydes métalliques

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement immédiat.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

see.

Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de

l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.

Évacuer la zone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

Utiliser un équipement de protection personnelle.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Enlever toute source d'allumage.

Utiliser un équipement de protection personnelle.

Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir

chapitre 8).

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est

possible sans danger.

Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par

confinement ou barrières à huile).

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le : confinement et le nettoyage

Des outils anti-étincelant doivent être utilisés.

Absorber avec un absorbant inerte.

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Deltamethrin (2.5%) Formulation

Version Date de révision: 3.14 09/13/2024

Numéro de la FDS: 2656104-00017

Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 03/29/2018

pulvérisée.

Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, patropagat la produit é aux été dans un régiment approprié

entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances restantes du déversement a l'aide

d'un absorbant approprié.

Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

#### **SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION

INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec

une ventilation locale par aspiration.

Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage

antidéflagrant.

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.

Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.

Ne pas avaler.

Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.

Se laver la peau soigneusement après manipulation.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Des outils anti-étincelant doivent être utilisés. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des

étincelles, des flammes nues et de toute autre

source d'ignition. Ne pas fumer.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Conditions de stockage

Matières à éviter

sures

Garder dans des contenants proprement étiquetés.

Garder sous clef.

Garder hermétiquement fermé.

Garder dans un endroit frais et bien aéré.

Entreposer en prenant en compte les particularités des

législations nationales.

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

Oxydants forts

Substances et mélanges auto-réactifs

Peroxydes organiques Solides inflammables

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Deltamethrin (2.5%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 3.14 09/13/2024 2656104-00017 Date de la première parution: 03/29/2018

Liquides pyrophoriques

Matières solides pyrophoriques

Les substances et les mélanges auto-échauffantes Substances et mélanges qui, lorsqu'en contact avec l'eau,

émettent des gaz inflammables

Produits explosifs

Gaz

Substances et mélanges extrèmement toxiques

### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base		
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	TWA	200 mg/m³ (vapeur d'hydro- carbure total)	CA AB OEL		
		TWA	200 mg/m³ (vapeur d'hydro- carbure total)	ACGIH		
huile de coton	8001-29-4	VEMP (Brouillard)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL		
Deltaméthrine (ISO)	52918-63-5	TWA	15 μg/m3 (OEB 3)	Interne		
	Autres informations: DSEN, Peau					
		limite d'essuyage	100 μg/100 cm <sup>2</sup>	Interne		
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL		
		TWA (Vapeurs et aérosols inhalables)	2 mg/m³	CA BC OEL		
		VEMP (la poussière inhalable et la fraction vapeur)	2 mg/m³	CA QC OEL		
		TWA (Fraction inhalable et vapeur)	2 mg/m³	ACGIH		

Mesures d'ordre technique

Utiliser des contrôles de génie et des technologies de fabrication appropriés pour contrôler les concentrations dans l'air (par ex., des connexions rapides anti-gouttes).

Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et

l'environnement.

Les technologies de confinement appropriées pour contrôler

selon le Règlement sur les produits dangereux



## **Deltamethrin (2.5%) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 09/13/2024 2656104-00017 Date de la première parution: 03/29/2018 3.14

> les composés doivent contrôler à la source et empêcher la migration du composé à des zones non-contrôlées (par ex.,

des dispositifs de confinement ouverts). Minimiser l'ouverture et la manipulation.

Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage

antidéflagrant.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas

> disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées,

utiliser une protection respiratoire.

Type mixte protégeant des particules et des vapeurs Filtre de type

organiques

Protection des mains

Matériau Gants résistants aux produits chimiques

Remarques Penser à doubler les gants. Prenez note que ce produit est

inflammable, ce qui pourrait avoir un impact sur la sélection

de la protection des mains.

Protection des yeux Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux

ou lunettes protectrices.

Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut

porter des lunettes appropriées.

Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du

visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec

des poussières, brumes ou aérosols.

Protection de la peau et du

corps

Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire.

D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces

Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour

enlever des vêtements potentiellement contaminés.

Mesures d'hygiène Si une exposition aux produits chimiques est probable

> pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage occulaire et des douches de sécurité proches du

lieu de travail.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant

l'utilisation.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir

du lieu de travail.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveilles de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de

contrôles administratifs.

### **SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Deltamethrin (2.5%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 3.14 09/13/2024 2656104-00017 Date de la première parution: 03/29/2018

Aspect : liquide

Couleur : jaune

Odeur : Donnée non disponible

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : 4-5

Point de fusion/congélation : < -5 °C

Point d'ébullition initial et in-

tervalle d'ébullition

Donnée non disponible

Point d'éclair : 40 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Inflammabilité (liquides) : Sans objet

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inféri-

eure

Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 0.909 - 0.927 g/cm³ (20 °C)

Solubilité

Solubilité dans l'eau : partiellement miscible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

Sans objet

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Non explosif

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Deltamethrin (2.5%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 09/13/2024 2656104-00017 Date de la première parution: 03/29/2018 3.14

Propriétés comburantes La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un

oxydant.

poids moléculaire Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule

Taille des particules Sans objet

## **SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales. Liquide et vapeurs inflammables. Possibilité de réactions dan-

Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. gereuses

Peut réagir avec les agents oxydants forts.

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles.

Produits incompatibles Oxydants

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

#### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

## Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation

Contact avec la peau

Ingestion

Contact avec les yeux

### Toxicité aiquë

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Méthode: Méthode de calcul

### **Composants:**

### Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Toxicité aiguë par voie orale DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation CL50 (Rat): > 5.61 mg/l

> Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: vapeur

DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg Toxicité cutanée aiguë

selon le Règlement sur les produits dangereux



## **Deltamethrin (2.5%) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 3.14 09/13/2024 2656104-00017 Date de la première parution: 03/29/2018

huile de coton:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 4,445 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Deltaméthrine (ISO):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 66.7 mg/kg

DL50 (Rat): 9 - 139 mg/kg

DL50 (Souris): 19 - 34 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0.8 mg/l

Durée d'exposition: 2 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): 2,000 mg/kg

DL50 (Rat): > 800 mg/kg

Toxicité aiguë (autres voies

d'administration)

DL50 (Rat): 2.5 mg/kg

Voie d'application: Intraveineuse

DL50 (Souris): 10 mg/kg

Voie d'application: Intrapéritonéal

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 6,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie cutanée

Corrosion et/ou irritation de la peau

Provoque une irritation cutanée.

selon le Règlement sur les produits dangereux



## **Deltamethrin (2.5%) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 3.14 09/13/2024 2656104-00017 Date de la première parution: 03/29/2018

#### **Composants:**

### Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Espèce : Lapin

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD

Résultat : Irritation de la peau

#### Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

Espèce : Lapin

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD

Résultat : Irritation de la peau

## 4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé:

Espèce : Lapin

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

## Deltaméthrine (ISO):

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

#### 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Espèce : Lapin

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

### Lésion/irritation grave des yeux

Provoque de graves lésions des yeux.

## **Composants:**

### Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

#### Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

Espèce : Lapin

Résultat : Des effets irréversibles aux yeux Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

### 4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

selon le Règlement sur les produits dangereux



## **Deltamethrin (2.5%) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 3.14 09/13/2024 2656104-00017 Date de la première parution: 03/29/2018

Deltaméthrine (ISO):

Espèce : Lapin

Résultat : Irritation modérée des yeux

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

### Sensibilisation cutanée ou respiratoire

### Sensibilisation de la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

### Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Composants:**

### Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Type d'essai : Test de Buehler Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Cobaye Résultat : négatif

huile de coton:

Type d'essai : Test patch d'irritation répétés sur l'humain

Voies d'exposition : Contact avec la peau

Résultat : négatif

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

### Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

Type d'essai : Magnusson-Kligman-Test Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Cobaye

Méthode : Directives du test 406 de l'OECD

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

#### 4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé:

Type d'essai : Essai de maximisation Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Cobaye Résultat : négatif

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Deltaméthrine (ISO):

Type d'essai : Essai de maximisation

Voies d'exposition : Dermale Espèce : Cobaye

selon le Règlement sur les produits dangereux



## **Deltamethrin (2.5%) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 3.14 09/13/2024 2656104-00017 Date de la première parution: 03/29/2018

Résultat : négatif

Type d'essai : Test patch d'irritation répétés sur l'humain

Voies d'exposition : Dermale

Espèce : Les êtres humains

Résultat : positif

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Type d'essai : Test patch d'irritation répétés sur l'humain

Voies d'exposition : Contact avec la peau Espèce : Les êtres humains

Résultat : négatif

Mutagénécité de la cellule germinale

Peut induire des anomalies génétiques.

**Composants:** 

Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-

mifère, in vitro Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Analyse de l'échange des chromatides sœurs

durant la spermatogonie

Espèce: Souris

Voie d'application: Injection intrapéritonéale

Résultat: positif

Mutagénécité de la cellule

germinale - Évaluation

Résultat(s) positif(s) découlant d'expérimentations de muta-

génicité de cellules germinales chez des mammifères

huile de coton:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.13/14.

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Méthode: Directives du test 471 de l'OECD

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Deltamethrin (2.5%) Formulation

Version Date de révision: 3.14 09/13/2024

Numéro de la FDS: 2656104-00017

Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 03/29/2018

laires

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro

Méthode: Directives du test 473 de l'OECD

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-

mifère, in vitro

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Deltaméthrine (ISO):

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type d'essai: Réparation de l'ADN Système de test: Escherichia coli

Résultat: négatif

Type d'essai: Aberration chromosomique

Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois

Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-

mifère, in vitro

Système de test: Cellules de poumon de hamster chinois

Concentration: LOAEL: 20 mg/kg

Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test du micronoyau

Espèce: Souris

Voie d'application: Oral(e)

Résultat: négatif

Type d'essai: test de létalité dominante

Espèce: Souris

Voie d'application: Oral(e)

Résultat: négatif

Type d'essai: test d'échange de chromatide sœur

Espèce: Souris

Type de cellule: Moelle osseuse Voie d'application: Oral(e)

Résultat: négatif

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Deltamethrin (2.5%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 3.14 09/13/2024 2656104-00017 Date de la première parution: 03/29/2018

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-

mifère, in vitro Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Mutagénicité (essai de cytogénétique in vivo sur

la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique)

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

### Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer.

### **Composants:**

### Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Espèce : Souris

Voie d'application : Contact avec la peau

Durée d'exposition : 2 années Résultat : positif

Cancérogénicité - Évaluation : Une évidence suffisante de cancérogénicité lors d'expérimen-

tations sur des animaux

### Deltaméthrine (ISO):

Espèce : Souris, mâle et femelle Voie d'application : par voie orale (alimentation)

Durée d'exposition : 104 semaines

NOAEL : 8 Poids corporel mg / kg
LOAEL : 4 Poids corporel mg / kg

Résultat : positif

Organes cibles : Ganglions lymphatiques

Espèce : Rat, mâle et femelle

Voie d'application : par voie orale (alimentation)

Durée d'exposition : 2 années Résultat : négatif

Espèce : Chien, mâle et femelle Voie d'application : par voie orale (alimentation)

Durée d'exposition : 2 années

NOAEL : 1 Poids corporel mg / kg

Résultat : négatif

### 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 22 Mois

selon le Règlement sur les produits dangereux



## **Deltamethrin (2.5%) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 3.14 09/13/2024 2656104-00017 Date de la première parution: 03/29/2018

Résultat négatif

### Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

### Composants:

### Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Effets sur la fertilité Type d'essai: Test de dépistage de la toxicité sur la reproduc-

tion et le développement

Espèce: Rat

Voie d'application: inhalation (vapeurs)

Résultat: négatif

Incidences sur le dé-

Type d'essai: Développement embryofœtal veloppement fœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: inhalation (vapeurs)

Résultat: négatif

### 4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé:

Toxicité pour la reproduction :

Évaluation

Une certaine évidence d'effets néfatses sur la fonction

sexuelle et la fertilité, et/ou sur le développement, sur la base

d'expérimentations sur des animaux.

### Deltaméthrine (ISO):

Effets sur la fertilité Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur trois

> générations Espèce: Rat

Voie d'application: par voie orale (alimentation)

Développement précoce de l'embryon: NOAEL: 50 Poids cor-

porel mg / kg

Symptômes: Aucune incidence sur la fécondité., Embryotoxi-

cité.

Remarques: Toxicité importante observée lors du test

Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Développement précoce de l'embryon: LOAEL: 84 - 149 Poids

corporel mg / kg

Symptômes: Aucune incidence sur la fécondité., Embryotoxi-

cité.

Type d'essai: Fertilité Espèce: Rat, mâle Voie d'application: Oral(e)

Fertilité: LOAEL: 1 Poids corporel mg / kg Symptômes: Incidences sur la fécondité.

Organes cibles: Testicules

Incidences sur le dé-Type d'essai: Croissance

selon le Règlement sur les produits dangereux



# **Deltamethrin (2.5%) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 3.14 09/13/2024 2656104-00017 Date de la première parution: 03/29/2018

veloppement fœtal Espèce: Souris

Voie d'application: par voie orale (gavage)

Toxicité pour le développement: LOAEL: 1 Poids corporel mg

/ kg

Résultat: Malformations squelettiques. Remarques: toxicité maternelle observée.

Type d'essai: Croissance Espèce: Rat, femelle

Toxicité pour le développement: NOAEL: 10 Poids corporel

mg/kg

Symptômes: Aucune incidence sur le développement fœtal.

Type d'essai: Croissance Espèce: Lapin, femelle

Voie d'application: par voie orale (gavage)

Toxicité pour le développement: NOAEL: 16 Poids corporel

mg/kg

Symptômes: Aucune incidence sur le développement fœtal.

Toxicité pour la reproduction

Évaluation

Une certaine évidence d'effets néfatses sur la fonction

sexuelle et la fertilité, et/ou sur le développement, sur la base

d'expérimentations sur des animaux.

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Incidences sur le dé-

veloppement fœtal

Type d'essai: Développement embryofœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

### STOT - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

## Composants:

## Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Deltaméthrine (ISO):

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

### STOT - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central, Système immunitaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

selon le Règlement sur les produits dangereux



# **Deltamethrin (2.5%) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 3.14 09/13/2024 2656104-00017 Date de la première parution: 03/29/2018

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

### **Composants:**

Deltaméthrine (ISO):

Voies d'exposition : Ingestion

Organes cibles : Système nerveux central, Système immunitaire

Évaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Voies d'exposition : inhalation (poussière/brume/émanations)

Organes cibles : Système nerveux central

Évaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Évaluation : Aucun effet important n'a été observé sur la santé des ani-

maux à des concentrations de 100 mg/kg de poids corporel ou

moins.

### Toxicité à dose répétée

### **Composants:**

#### Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Espèce : Rat

LOAEL : 500 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 28 jours

## 4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé:

Espèce : Rat
LOAEL : 150 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 90 jours

Méthode : OPPTS 870.3100

Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Deltaméthrine (ISO):

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOAEL : 1 mg/kg LOAEL : 2.5 mg/kg Voie d'application : Oral(e) Durée d'exposition : 13 Sem.

Organes cibles : Système nerveux Symptômes : Hyper-excitabilité

Espèce : Rat LOAEL : 3 mg/m3

Voie d'application : inhalation (poussière/brume/émanations)

Durée d'exposition : 2 wk / 5 d/wk / 6 h/d

selon le Règlement sur les produits dangereux



## **Deltamethrin (2.5%) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 3.14 09/13/2024 2656104-00017 Date de la première parution: 03/29/2018

Symptômes : Irritation locale, irritation des voies respiratoires

Espèce : Chien

NOAEL : 0.1 mg/kg

LOAEL : 1 mg/kg

Voie d'application : Oral(e)

Durée d'exposition : 13 Sem.

Organes cibles : Système nerveux

Symptômes : Dilatation de la pupille, Vomissements, Tremblements, Di-

arrhée, Salivation

Espèce : Rat

NOAEL : 14 mg/kg

LOAEL : 54 mg/kg

Voie d'application : Oral(e)

Durée d'exposition : 91 ir

Organes cibles : Système nerveux

Espèce : Souris LOAEL : 6 mg/kg Voie d'application : Oral(e) Durée d'exposition : 12 Sem.

Organes cibles : Système immunitaire

Symptômes : effets sur le système immunitaire

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Espèce : Rat

NOAEL : 25 mg/kg

Voie d'application : Ingestion

Durée d'exposition : 22 mois

#### Toxicité par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### **Produit:**

La substance ou le mélange est reconnu comme présentant des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain ou doit être considéré comme s'il présentait des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain.

#### **Composants:**

#### Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

La substance ou le mélange est reconnu comme présentant des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain ou doit être considéré comme s'il présentait des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain.

### Évaluation de l'exposition humaine

### **Composants:**

### Deltaméthrine (ISO):

Inhalation : Symptômes: irritation des voies respiratoires, Étourdisse-

selon le Règlement sur les produits dangereux



## **Deltamethrin (2.5%) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 09/13/2024 2656104-00017 Date de la première parution: 03/29/2018 3.14

> ments, Sudation, Migraine, Nausée, Vomissements, anorexie, Fatigue, fourmillements, Palpitations, Vue brouillée, convul-

sion musculaire

Symptômes: Irritation de la peau, Erythème, prurit, Migraine, Contact avec la peau

Nausée, Vomissements, Étourdissements, fourmillements, Sudation, convulsion musculaire, Vue brouillée, Fatigue, ano-

rexie, Réactions allergiques

Symptômes: douleur musculaire, Pupilles contractées Ingestion

#### **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### Écotoxicité

#### Composants:

### Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 8.2 mg/l Toxicité pour les poissons

Durée d'exposition: 96 h

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

EL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 4.5 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les alques/plantes aquatiques EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata): 3.1 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata): 0.5 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOELR (Daphnia magna (Puce d'eau)): 2.6 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 211

huile de coton:

Toxicité pour les poissons CL50 : > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CL50: > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques CE50: > 100 mg/lDurée d'exposition: 72 h

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Deltamethrin (2.5%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 09/13/2024 2656104-00017 Date de la première parution: 03/29/2018 3.14

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

NOEC: > 10 - 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: > 0.1 - 1 mg/lDurée d'exposition: 21 jr

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

### Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

Toxicité pour les poissons CL50 : > 1 - < 10 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 - 10 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 10

- 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): >

0.1 - 1 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 0.1 - 1

ma/l

Durée d'exposition: 72 jr

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

#### 4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé:

Toxicité pour les poissons CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 0.1 - 1

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Deltamethrin (2.5%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 3.14 09/13/2024 2656104-00017 Date de la première parution: 03/29/2018

laires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: CE50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): > 0.1 - 1 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques

ErC50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 1 - 10

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

EC10 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 1 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

NOEC (Oryzias latipes (médaka)): > 0.1 - 1 mg/l

Durée d'exposition: 100 jr

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) NOEC (Mysidopsis bahia (Mysis)): > 0.001 - 0.01 mg/l

Durée d'exposition: 28 jr

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Deltaméthrine (ISO):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinodon variegatus (vairon à tête de mouton )):

0.00048 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.00039

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 (Mysidopsis bahia (Mysis)): 0.0037 µg/l

Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0035 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

CL50 (Gammarus fasciatus (Crevette d'eau douce)): 0.0003

μg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 9.1

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

selon le Règlement sur les produits dangereux



## **Deltamethrin (2.5%) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 09/13/2024 2656104-00017 Date de la première parution: 03/29/2018 3.14

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)):

0.000022 mg/l

Durée d'exposition: 36 jr

NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)):

0.000017 mg/l

Durée d'exposition: 260 jr

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0041 µg/l

Durée d'exposition: 21 jr

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Toxicité pour les poissons CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 0.57 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.48 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les al-

ques/plantes aquatiques

ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): >

0.24 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0.24

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

NOEC (Oryzias latipes (médaka)): 0.053 mg/l

Durée d'exposition: 30 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.316 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Toxicité pour les microorgan- :

ismes

CE50: > 10,000 mg/lDurée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

### Persistance et dégradabilité

### **Composants:**

## Solvant naphta aromatique léger (pétrole):

Biodégradabilité Résultat: Intrinsèquement biodégradable.

> Biodégradation: 94 % Durée d'exposition: 25 jr

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Deltamethrin (2.5%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 3.14 09/13/2024 2656104-00017 Date de la première parution: 03/29/2018

huile de coton:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 100 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: Directive d'essais 301B de l'OCDE

4-Nonylphénol, ramifié, éthoxylé:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Deltaméthrine (ISO):

Stabilité dans l'eau : Hydrolyse: 0 %(30 jr)

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 4.5 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: Directive d'essais 301C de l'OCDE

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: log Pow: 2.89

Deltaméthrine (ISO):

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)

Coefficient de bioconcentration (BCF): 1,800

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: log Pow: 4.6

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Bioaccumulation : Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)

Coefficient de bioconcentration (BCF): 330 - 1,800

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: log Pow: 5.1

Mobilité dans le sol

**Composants:** 

Deltaméthrine (ISO):

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Deltamethrin (2.5%) Formulation

Date de révision:

3.14 09/13/2024

Version

Numéro de la FDS: 2656104-00017

Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 03/29/2018

Répartition entre les compar- :

timents environnementaux

log Koc: 7.2

### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

### SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus Ne pas rejeter les déchets à l'égout.

Éliminer le produit conformément avec la réglementation

locale en vigueur.

Emballages contaminés Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur

élimination ou recyclage.

Les contenants vides retiennent des résidus et peuvent être

dangereux.

Ne pas mettre sous pression, découper, braser, souder, percer, meuler ni exposer de tels récipients à la chaleur, à la flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'allumage. Ils peuvent exploser et entraîner des blessures et/ou la mort. Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT** 

### Réglementations internationales

**UNRTDG** 

No. UN

Nom d'expédition HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.

Classe 3 Groupe d'emballage Ш Étiquettes 3 Dangereux pour l'envinon

ronnement

**IATA-DGR** 

UN/ID No. UN 3295

Nom d'expédition Hydrocarbons, liquid, n.o.s.

Classe Groupe d'emballage Ш

Flammable Liquids Étiquettes

Instructions de conditionne-

ment (avion cargo)

Instructions de conditionne-355

ment (avion de ligne)

366

**Code IMDG** 

No. UN UN 3295

Nom d'expédition HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.

(deltamethrin (ISO), 2,6-Di-tert-butyl-p-cresol)

Classe 3 Groupe d'emballage Ш 3 Étiquettes

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Deltamethrin (2.5%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 3.14 09/13/2024 2656104-00017 Date de la première parution: 03/29/2018

EmS Code : F-E, S-D Polluant marin : oui

### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### Réglementation nationale

**TDG** 

No. UN : UN 3295

Nom d'expédition : HYDROCARBURES, LIQUIDES, N.S.A.

Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3
Code ERG : 128

Polluant marin : oui(Deltaméthrine (ISO), 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol)

### Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

### **SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non établi(e)

DSL : non établi(e)

IECSC : non établi(e)

### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

## Texte complet d'autres abréviations

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)

CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tab-

leau 2: VLE)

CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique

CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, An-

nexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contam-

inants de l'air

ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec

selon le Règlement sur les produits dangereux



## **Deltamethrin (2.5%) Formulation**

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/06/2024 3.14 09/13/2024 2656104-00017 Date de la première parution: 03/29/2018

une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire: IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérante; SDS -Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG -Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

Sources des principales don- :

nées utilisées pour l'établissement de la fiche

signalétique

Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques.

http://echa.europa.eu/

Date de révision : 09/13/2024 Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F